

IL NE FAUT PAS NIER LES FAITS, CAR, À LA FIN, ILS SE VENAGENT !

Sans l'ombre d'un doute, une partie de nos minoritaires, voire pour certains opposants systématiques, ferait bien de méditer sur cet adage qui, comme souvent toutes ces maximes populaires, est frappé au coin du bon sens.

Il est vrai que nous avons été habitué à la suspicion érigée en système, aux mensonges, aux contre-vérités tout cela accompagné d'une ignorance parfois sidérante. Ainsi, la négation des faits peut être considérée par eux comme un modeste élément de leur panoplie propagandiste.

Il n'est pas concevable pour ces minoritaires que l'action politique soit un don de soi pour le bien commun. C'est pourtant ce que notre équipe majoritaire « Soisy Avenir » pratique chaque jour.

La suspicion érigée en système :

Ainsi, lorsque à la demande d'une copropriété, nous envisageons d'installer une caméra de vidéo verbalisation pour éviter les stationnements illicites récurrents devant leur entrée de parking ; c'est forcément parce qu'un Conseiller municipal, ou mieux, le Maire habite dans cette résidence. Bien évidemment, ce n'est pas le cas.

De même, si l'on apporte quelques modifications dans le plan de circulation, c'est, selon ces médisants, à l'avantage d'un riverain et non après une réflexion globale prenant en compte les difficultés du trafic.

C'est, bien naturellement, en réalité tout le contraire. Campagnes, au pluriel, de comptage de véhicules par un cabinet d'experts mandaté par la ville, comptages effectués par les services du Conseil départemental, simulation à l'aide de logiciels éprouvés et reconnus, mesures a posteriori pour vérifier encore la validité des simulations ; bref, rien d'autre que du sérieux ! Et du sérieux connu par eux, puisque nous n'avons pas manqué de leurs communiquer les rapports des experts.

La stigmatisation à outrance :

Ne les avez-vous pas entendus ? Vous avez augmenté les impôts, et ainsi vous n'avez pas tenu vos promesses.

Facile, mais peut-on ainsi sortir les éléments de leurs contextes ? Ces engagements que nous avons pris datent du tout début de l'année 2020. Tout début de l'année 2020 alors que l'on nous assurait que la Covid-19 « n'était qu'une petite grippe », que l'inflation serait maîtrisée et surtout que le conflit russo-ukrainien n'avait pas encore provoqué la surenchère énergétique.

Il est pourtant indéniable, et nous l'avons démontré, que ces bouleversements ont profondément affecté le budget de notre commune, et cela d'autant plus que **vous avez toujours une gestion particulièrement économe des deniers publics. Comment serions-nous restés 14 ans sans augmenter les taux communaux s'il en était autrement ?**

De plus, malgré l'augmentation, il est vrai significative de l'année dernière, notre commune reste parmi les moins imposées du secteur. Et, fidèles à nos engagements, **vous observerez cette année une diminution des taux communaux.**

La négation des faits :

« **Jamais le Maire ne réalisera l'Espace Culturel qu'il vous a promis !** » ils l'ont dit, ils l'ont écrit. Certains dans la minorité ont même combattu sa construction voire proposé d'arrêter le chantier et de faire un autre projet ! On n'ose imaginer les surcoûts qu'une telle folie aurait engendrés. **Il est aujourd'hui un équipement remarquable, remarquable car répondant aux attentes des habitants !**

De la même manière, notre Maire n'aimait pas les arbres puisqu'il en a abattus lors de la création du Parc du Val Ombreux : **Oui, les sujets malades, en fin de vie ou qui présentaient un danger pour les promeneurs.**

Le Maire a trop de mandats, il faudrait qu'il soit seulement maire pour mieux s'occuper de nous. **Oui notre Maire exerce différentes responsabilités**, bien sûr dans notre Ville, mais aussi dans notre Département, dans notre Région et il est souvent consulté par différentes missions parlementaires.

Mais il est un Maire très présent pour ses habitants, vous le connaissez et il connaît beaucoup d'entre vous.

Il est par ses différents mandats une personne qui compte dans le Département. Il est ainsi au fait des opportunités à saisir pour le bien de votre commune. Il place toujours les intérêts des Soiséennes et Soiséens au cœur de ses préoccupations.

Il ne faut pas nier les faits, car à la fin ils se vengent ! Et il est un autre adage, que nous apprécions beaucoup, et que certains des minoritaires du Conseil municipal feraient bien de méditer :

« **On peut tromper tout le monde un certain temps, on peut en tromper certains tout le temps, mais on ne peut tromper tout le monde tout le temps !** »

C'est toujours l'intérêt général des Soiséennes et Soiséens qui nous guide !

Nous avons de la considération pour vous, Soiséennes et Soiséens. Nous exposons les faits, tous les faits, nous expliquons les raisons de nos choix, et espérons ainsi vous les faire partager.

« **Soisy Avenir** » agit dans votre quotidien tout en menant à bien des projets structurants pour notre commune. **Telle est la mission d'une équipe municipale attentive, respectueuse, sérieuse et responsable. Elle est celle que nous voulons continuer à être pour vous.**

Sincèrement à vous,

SOISY AVENIR

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Luc STREHAIANO, Christian THEVENOT, Bania KRAWCZYK, Alain SURIE, Sylvain MARCUZZO, Patricia UMNUS, Michel VERNA, Florence MARY, Nicolas NAUDET, Anne JASON, François ABOUT, Anne-Marie BRASSET, Martine OZIEL, Christian DACHEZ, Maria-Emilia FAYOL DA CUNHA, Monique ROY, Christian POISSON, Alain MALNATI, Amédée DESRIVIERES, Pascale COGNE, Jean-Philippe DELUCHEY, Franck ZONTONE, Frank ZAKARIA, Rachida MEBREK, Eric FRANCINE, Jean STUDZINSKA